



ÉTABLISSEMENT

Chartres Métropole (28)
Place des Halles

28019 Chartres cédex

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Chartres Métropole (28), Contact : Service marchés publics, Place des Halles, 28019 Chartres cédex, FRANCE. Tél. : +33 237234064. Fax : +33 237234180. Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.chartres-metropole.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.c-chartres-marches.fr/>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.c-chartres-marches.fr/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.c-chartres-marches.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre : Etablissement public de coopération intercommunale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Environnement

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Affaire n°20A002 - Suivi-animation de l'OPAH Renouveau Urbain de Chartres

II.1.2) Code CPV principal

79311000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Affaire n°20A002 - Suivi-animation de l'OPAH Renouveau Urbain de Chartres

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 550000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

79311000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB02

II.2.4) Description des prestations

La nature et quantité des services et indication des besoins et exigences sont précisées dans le cahier des charges. Les prestations sont décomposées en 5 missions :

- Mission 1 : Assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le domaine de la communication, la coordination du dispositif et de son évaluation ;
- Mission 2 : Accompagnement des propriétaires ou copropriétaires à la réhabilitation ;
- Mission 3 : Lutte contre l'habitat indigne ;
- Mission 4 : Actions patrimoniales et environnementales ;
- Mission 5 : Action foncière, volet immobilier et opération de restauration immobilière.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 550000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires**Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique****III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

Une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir au regard des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L5212-1 à 11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**III.2.1) Informations relatives à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

IV.1.5) Information sur la négociation**IV.1.6) Enchère électronique****IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui****IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure****IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Vendredi 28 février 2020 - 15:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**Durée en mois : 4** (à compter de la date limite de réception des offres).**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

lundi 02 mars 2020 - 09:00.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non**Section VI : Renseignements complémentaires****VI.1) RENOUELEMENT****Il s'agit d'un marché renouvelable : Non****VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES****VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES****VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**Tribunal Administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation****VI.4.3) Introduction des recours**

Référé pré contractuel : articles L551-1 à 12 et R551-6 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel : articles L551- 13 et suivants et R551-7 à 10 CJA, et pouvant être exercé dans les délais du R551-7 CJA.

Recours en contestation de validité du contrat - jurisprudence "Tarn et Garonne" pouvant être exercé par les tiers au contrat, sans considération de qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**Greffé du tribunal administratif d'Orl 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

23 janvier 2020